

FRANCE MONDE

Aujourd'hui

Après les affaires de pédophilie en milieu scolaire, une réunion va réunir recteurs d'académie et procureurs généraux avec Najat Vallaud-Belkacem et Christiane Taubira.



En vue

Cheb Khaled condamné pour plagiat

Le « roi du raï » Cheb Khaled, 55 ans, a été condamné hier par le tribunal de grande instance de Paris pour avoir plagié la musique d'un auteur algérien, Cheb Rabah, pour la composition de son plus gros tube international, « Didi ».



A suivre

Aviation : grève des aiguilleurs

La direction générale de l'aviation civile demande aux compagnies aériennes d'annuler aujourd'hui 40 % de leurs vols, en raison d'une grève des contrôleurs aériens. Cette grève entraînera des perturbations « sur l'ensemble du territoire », a-t-elle annoncé hier.

à retenir aussi



La Tour Eiffel. Photo AFP

Tourisme

La France toujours en tête

Avec 83,7 millions de visiteurs en 2014, la France demeure la première destination touristique au monde. Selon une enquête effectuée auprès des « visiteurs venant de l'étranger » (VEV), elle reste le pays le plus visité au monde avec « une légère hausse de 0,1 % des arrivées » par rapport à l'an dernier. Les clientèles lointaines marquent une forte augmentation (+14 %), destination de la clientèle chinoise, s'est félicité le ministre du Tourisme Fabius qui fait état d'une hausse de 61 % de visas délivrés aux ressortissants chinois en 2014.

Isère

Roybon : ça continue

Le Conseil d'Etat a jugé irrecevable un pourvoi en cassation introduit par l'association d'opposants au projet de Center Parcs de Roybon (dans l'Isère) contre l'autorisation des travaux, a annoncé hier la préfecture. Dans une décision rendue le 3 avril, le Conseil d'Etat a décidé de ne pas admettre le pourvoi de l'association « Pour les Chamban (un plateau) sans Center Parcs », qu'elle avait déposé le 7 janvier.

Social

Appel à la grève des syndicats

Quatre syndicats - CGT, FO, FSU, Solidaires - appellent à la grève demain, ainsi qu'à une grande manifestation nationale à Paris. L'action, décidée en février, vise à lutter contre « l'austérité » et à se « faire entendre du gouvernement » après les élections départementales, marquées par la défaite du Parti socialiste et l'enracinement du Front national.

Éclairage

La fin des lampes énergivores ?

Les collectivités françaises sont bien préparées à l'interdiction prochaine des lampes à vapeur de mercure, selon l'Association française de l'éclairage (AFE). Il en resteraient moins de 10 % sur les neuf millions de points lumineux qui équipent le pays. À partir du 13 avril, la mise sur le marché des lampes à vapeur de mercure et de certaines lampes sodium haute pression ne sera plus autorisée, en application d'une directive européenne sur l'éclairage intérieur et extérieur des collectivités. Leur remplacement, par des leds par exemple, devrait permettre d'économiser 30 à 60 % d'énergie.

Industrie Suppressions d'emplois par centaines chez Dim et dans les magasins La Halle

Les plans sociaux continuent

Au moment où le gouvernement lance un plan d'investissement, des plans sociaux dans de grandes enseignes du textile rappellent que le sort de l'industrie et de l'emploi est lié aux exigences de la finance. Exemples.

« Qui a donné ces chiffres de 400 suppressions d'emplois en France ? Hier matin à Autun, fief historique des célèbres collants et sous-vêtements Dim, les représentants du personnel de l'entreprise bourguignonne s'interrogeaient. « Seuls ceux qui vont partir à la retraite ne s'inquiètent pas... », avance une employée qui, comme tous ses collègues, ne souhaite pas témoigner au visage découvert « pour ne pas accroître ses chances de faire partie des départs du plan social ». Un délégué syndical déclare : « Nous avions alerté. Le problème, c'est que personne ne nous croit ».

Coup de torchon dans le textile

Un document intitulé « Intégration de Dim au sein de HanesBrands (HBI) » envisageait « une nouvelle vague de licenciements » sur plusieurs sites.

Crise du textile ? Le courrier évoque aussi « un contexte économique aggravé par la chute de l'euro face au dollar ».

La réalité est ailleurs. En septembre 2014, le fonds d'investissement américain Sun Capital Partners avait cédé pour 400 millions d'euros le groupe de sous-vêtements DBApparel (Dim, Playtex et Wonderbra), au groupe de textile américain HBI qui est en fait détenu par d'autres fonds



Chez Dim, à Autun, on s'attend à au moins 156 suppressions d'emploi sur le site, 400 dans le groupe de tutelle.

Photo Le JSL

de placements et de pension. Ceux-ci exigent des taux de rentabilité minimum pour reverser à leurs souscripteurs. Six mois après la vente, les syndicats et beaucoup de salariés, qui se disaient plutôt confiants, déchangent. Revoyons les terribles listes de plans sociaux.

Le scénario en cours chez Vivarte obéit au même processus. La décision de tirer le rideau de fer des magasins et de se séparer de 1 600 salariés (« Ce n'est qu'une annonce, je pense que ce sera beaucoup plus massif », dit à la CPDT Jean-Louis Alfred) a été prise par un conseil d'administration composé des représentants des fonds Alcentra, Babson, GoldenTree et Oaktree. Des noms moins connus du grand public que les enseignes de Vivarte (Kookai, André, La Halle) mais en revanche surveillés de près par les traders des places financières, les agences de notation et leurs petits ou grands

porteurs.

Même à Monaco

« On va essayer de nous faire croire que c'est uniquement pour des raisons économiques alors que c'est uniquement la politique des actionnaires », explique chez FO Gérard Gautier, en faisant valoir le « plus d'un milliard d'euros d'intérêts » qui a été versé à ces fonds.

Le coup de torchon ne se limite pas au textile. Chez le transporteur Mory Global (plus de 2 000 emplois liquidés), ce n'est pas une logique de résultats économiques dans le transport mais une exigence de marges qui a provoqué la liquidation. Idem dans plusieurs abattoirs de l'Ouest, délaissés par les industriels et repris ou rachetés par des fonds d'investissement.

Même à Monaco, malgré l'intervention du Palais, la seule entreprise industrielle de la Principauté, Robertshaw (électromagnétique) a dû se

séparer de 82 salariés, sous la pression de trois fonds asiatiques cette fois. « Nous sommes à la merci de fonds de pension anglo-saxons qui sont spécialisés dans la spéculation et n'ont pas l'esprit entrepreneurial du tout », conclut Jean-Louis Alfred. Il ne s'agit pas, contrairement à Peugeot, à la SNCF ou Air France, de plans sociaux liés à une adaptation à l'évolution du marché ou des technologies. Les décisions ne sont plus prises par des patrons, familiaux ou industriels, mais dans les salles de marchés loin des sites de production. Cette actualité confirme l'emprise de la finance sur l'industrie et l'emploi.

Au moment où le gouvernement prévoit de relancer les investissements, l'industrie française et aussi les services n'en ont pas terminé avec les plans sociaux. De quoi paralyser le marché de l'emploi même avec un rebond de croissance.



Questions à Xavier Ragot

Président de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques)

« La clé de la reprise, c'est l'activité »

L'investissement est-il vraiment la clé de la reprise ?

La croissance est de retour, grâce à la baisse du prix du pétrole et au taux de change de l'euro. Ce sera une reprise standard d'après-crise : la consommation repart, grâce à l'augmentation du revenu des ménages ; l'investissement prend le relais, due à trois trimestres, l'emploi augmente suffisamment pour que le chômage baisse - ce qui nous amène vers la mi-2016. Pour l'instant, les chefs d'entre-

prises restent un peu dubitatifs à juste titre, car ils attendent de voir la réalité de la reprise avant d'investir : la clé de la reprise, c'est l'activité économique. Les carnets de commandes.

Donc, les 500 millions d'euros envisagés pour l'investissement seraient inutiles ?

Oui, s'il s'agit de relancer globalement l'investissement, car il existe une panoplie conséquente d'outils. Et l'effort déjà consenti pour aider les entreprises, avec le CICE et le Pacte de responsabilité, représente des transferts très

importants (41 milliards d'euros). Si l'Etat veut soutenir l'investissement, il faut bien cibler, par exemple sur les PME. Et surtout soutenir la reprise de l'activité.

Et comment soutenir la reprise ?

En évitant d'augmenter les impôts ou de réduire les dépenses, comme semble vouloir nous le demander la Commission européenne, afin de réduire le déficit. Il ne faudrait surtout pas que, pour financer ces 500 millions, on soit amené à peser sur la consommation des ménages.

Propos recueillis par Francis BROCHET

La Halle : 1 500 postes sacrifiés

La direction du groupe Vivarte (enseignes La Halle, André, Naf Naf, Minelli, San Marina, Kookai, Caroll, Pataugas...), qui emploie plus de 17 000 salariés en France, a annoncé hier la suppression de 1 600 postes. Ce sont les magasins La Halle aux Vêtements qui seront les plus touchés avec la fermeture de 174 magasins sur 620 et la suppression de 1 500 postes. 34 magasins André seront aussi fermés, avec une centaine de suppressions de postes.

Les syndicats mettent notamment en avant, pour expliquer les difficultés du groupe, la volonté de l'ancienne direction de repositionner La Halle vers le moyen de gamme, qui s'est du même coup « éloignée de sa clientèle habituelle popula-

Aide à l'investissement

La reprise est là, il faut maintenant la renforcer, estime le Premier ministre, qui présente aujourd'hui un plan de soutien à l'investissement. La prime de l'annonce en était cependant revenue vendredi au Président, en déplacement dans l'Oise : « un fonds d'investissement de plus d'un demi-milliard d'euros qui investira dans le capital des entreprises ».

Et les collectivités locales ?

Le montant en sera de « plusieurs centaines de millions » d'euros, a confirmé hier le secrétaire d'Etat au Budget, Christian Eckert, devant l'Association des journalistes économiques et financiers (Ajeef). Il a estimé, en accord sur ce point avec le président de l'OFCE Xavier Ragot (voir ci-contre), que « cibler les PME serait plutôt une bonne chose ». En effet, « s'agissant

d'une mesure principalement de trésorerie, ce ne sont pas les plus grosses entreprises qui ont des difficultés de trésorerie », a-t-il expliqué.

Le ministre a été en revanche beaucoup moins allant sur les collectivités locales, confrontées à la réduction de la dotation de l'Etat. Il a reconnu que leurs investissements avaient en 2014 diminué « aux alentours de 8 à 10 % », alors que la moyenne de la baisse, dans une année électorale comme l'était 2014, est plutôt de 6 à 7 %. Mais il a souligné que les dotations ne représentent que 28 % des recettes des collectivités, contre 60 % pour les recettes fiscales, qui bénéficient de la reprise. De même, les collectivités ont bénéficié, côté dépenses, de la baisse des prix du pétrole et du ralentissement de l'inflation.

F.B.

Religion Affaire des Chrétiens d'Orient dans laquelle la RATP a reculé

« Je pense qu'on peut en rester là »

Monsieur Jean-Michel di Falco Léandri, évêque de Gapet d'Embrun, s'exprime sur ce dossier qui a fait polémique jusqu'au plus haut sommet de l'Etat.

Quelle a été votre réaction quand vous avez appris que la RATP allait se raviser et inscrire la mention « Pour les chrétiens d'Orient » sur les affiches de concert ? « Ma réaction a été forcément positive. On est content de savoir déjà que la polémique se termine. On est aussi heureux de voir

que ce débat a touché beaucoup de personnes dans la société. Je vais reprendre la formule de Joël Giraud (député des Hautes-Alpes), qui a déclaré qu'il ne faut pas confondre laïcité et intégrisme laïque. Je crois que le cœur de l'affaire est là. »

Voit tant de réactions partout en France, ça vous a surpris ?

« Ça m'a énormément surpris de voir tant de réactions. Que ce soit au niveau politique, chez nous en France. Je ne sais pas combien de personnalités ont participé au débat mais c'est incroyable.

Et on m'a rapporté que l'affaire était traitée aussi en Italie, en Pologne. Là-bas, cette polémique a fait l'ouverture du journal télévisé et la Une du premier quotidien. L'ampleur de cette affaire est considérable. »

Le tribunal de grande instance de Paris doit se prononcer aujourd'hui pour autoriser la mention « pour les chrétiens d'Orient » sur les affiches.

Est-ce que l'action judiciaire est de trop ?

« Déjà, je tiens à préciser que je n'ai rien à voir dans

cette action judiciaire. La justice doit se prononcer, mais à partir d'un moment il faut dire ça suffit. J'ai eu au téléphone pendant plusieurs jours le président de la RATP pour parler avec lui de cette affaire. Il n'a pas fait de commentaire et lundi soir, il m'a appelé pour me dire qu'il avait pris la décision de mettre la mention « pour les chrétiens d'Orient ». Le tout sans agressivité et dans un échange très court. Je pense qu'on peut en rester là. Nous avons eu la réponse que l'on voulait. Mainte-



Monsieur Jean-Michel di Falco Léandri.

Photo DL

nant, on ferme le livre et on passe à autre chose. »

Recueilli par L.A.

Malgré la marche arrière de

la RATP, le président de la Coordination des chrétiens d'Orient en danger (Chredo), Patrick Karam, a indiqué hier qu'il maintiendrait son action en justice contre la RATP.